



Jean-Luc WARSMANN

*Votre député,
Conseiller Régional Grand Est
à l'initiative du plan de redynamisation des Ardennes,
dénommé Pacte Ardennes.*

Suppléant :

**Nicolas
VILLENET**

*Médecin urgentiste,
Délégué territorial pour les Ardennes de
l'Agence Régionale de Santé 2016-2020,
membre d'un cabinet ministériel 2020-2022.*



Madame, Monsieur,

Dimanche prochain vous allez élire votre député.

L'HOMME AVANT LA POLITIQUE !

Vous allez choisir la personne qui, dans les 5 années à venir, sera votre interlocuteur, celui de toutes les forces vives des Ardennes, de nos PME et de leurs salariés, de nos communes et de nos associations.

Il devra être là pour **aider chaque Ardennais à réaliser son projet ou à faire face à une difficulté.**

Vous le savez, je n'ai jamais demandé à une personne venant me voir quelle était sa sensibilité politique.

Je suis un député au service de tous les Ardennais.

LIBERTÉ A L'ÉGARD DES PARTIS POLITIQUES !

Ces cinq dernières années, j'ai siégé à l'Assemblée nationale comme **indépendant.**

Je suis candidat aujourd'hui devant vous avec la même indépendance, car **je ne veux pas participer au système actuel des partis politiques français** qui cherchent d'abord à supprimer aux parlementaires leur liberté de vote.

Cette liberté m'a par exemple permis de **tenir tête à la ministre de l'Industrie** et de ne pas accepter l'échec de **l'implantation des Cycles Mercier** dans les Ardennes avec 250 emplois à la clé.

PAS DE POLÉMIQUE, ÊTRE CONSTRUCTIF !

Vous ne m'avez jamais vu perdre du temps à critiquer ou à polémiquer.

Les difficultés des Ardennes sont trop grandes pour perdre un seul instant dans des divisions ou dans des polémiques politiciennes.

J'ai à cœur **d'être concret et utile** pour tous les Ardennais.

A l'Assemblée nationale, je souhaite, **dans le cadre d'un contrat clair, appartenir à une majorité renouvelée** qui regroupera des députés de sensibilités différentes et travaillera avec le Président de la République et la Première Ministre de manière exigeante et constructive.

L'URGENCE DU POUVOIR D'ACHAT !

J'ai bien conscience que la plupart d'entre nous ont vu leur pouvoir d'achat baisser ces derniers mois.

De nombreuses dépenses obligatoires, énergie, alimentation, ne cessent d'augmenter.

Je soutiendrai à l'Assemblée les lois permettant **de contrer chaque fois que possible ces baisses de pouvoir d'achat.**

NON À LA RETRAITE À 65 ANS !

Je ne voterai pas une telle loi qui serait **injuste pour celles et ceux qui ont commencé à travailler jeune et durement**. Savez-vous qu'un tiers seulement de nos concitoyens âgés de 60 à 64 ans sont actuellement en emploi ? (chiffres INSEE).

GARANTIR ENFIN LA SÉCURITÉ DE CHACUN !

Je soutiens le projet de construction d'un **nouveau commissariat** à Sedan, d'un nouvel établissement pénitentiaire à Donchery et le renforcement dans les Ardennes des moyens de la police, de la gendarmerie et de la justice.

Non à l'impunité ! Chaque délinquant doit être sanctionné et la sanction appliquée incluant **la réparation des dommages causés**. Plus jamais les événements du 17 mai dernier dans les Ardennes où **une cinquantaine d'individus bloquent et saccagent la voie rapide Charleville-Sedan !**

Je suis l'auteur de la loi permettant de saisir les biens des délinquants à commencer par leurs voitures souvent luxueuses. Je veux me battre pour que cette loi soit mieux appliquée encore.

DÉVELOPPER L'APPRENTISSAGE DANS LES ARDENNES !

Je veux soutenir d'abord le rôle et les moyens de l'Education Nationale permettant à chaque jeune ardennais d'atteindre le meilleur niveau général incluant un développement de l'enseignement des langues étrangères.

Je suis mobilisé avec beaucoup d'autres pour le développement de l'apprentissage. **En 2017, 992 jeunes ardennais étaient en apprentissage. Ils étaient 2118 en 2021 !** La mobilisation doit continuer.

SORTIR DES ÉNERGIES FOSSILES !

Il y a trois ans, lors de la signature du Pacte Ardennes, 0 % du gaz consommé par les familles et les entreprises ardennaises était fabriqué dans les Ardennes.

Au 1^{er} juillet prochain, 25 % du gaz consommé dans les Ardennes sera du biogaz produit chez nous.

Si tous les départements français avaient fait le même travail, **nous n'aurions plus besoin du gaz de Monsieur Poutine !**

Nous travaillons aussi chaque jour pour une **dynamique de production d'électricité photovoltaïque et hydroélectrique** qui nous permet de faire rentrer résolument les Ardennes pour les futures décennies dans le développement durable.

LES ARDENNES D'ABORD !

Plusieurs priorités s'imposent :

- Soutenir nos PME ainsi que nos emplois et les protéger **contre les concurrences déloyales** avec une priorité absolue pour **l'industrie, le bâtiment et l'agriculture** ; j'ai obtenu la prolongation du dispositif Bassin d'Emploi à Redynamiser permettant des exonérations de charges fiscales et sociales dans les Ardennes jusqu'au 31 décembre 2023.
- **Défendre nos services publics**, avec une priorité pour la santé et un soutien aux Centres Hospitaliers de Sedan et de Vouziers ainsi qu'aux maisons pluridisciplinaires de santé.
- Soutenir les projets de **rénovation de nos maisons de retraite** et faciliter le bien vieillir à domicile.
- Améliorer les offres d'accueil et d'inclusion pour **les personnes en situation de handicap**.
- Poursuivre le soutien à la **rénovation du centre ancien de Sedan** et à **l'isolation des logements dans les Ardennes** pour défendre encore et toujours le pouvoir d'achat des Ardennais.
- Achever dans le cadre du Pacte Ardennes **le doublement du nombre de kilomètres de la voie verte dans les Ardennes** en passant de 200 km à 400 km : liaison avec la Lorraine, la Belgique, la Marne et l'Île-de-France.
- Développer nos relations économiques et touristiques avec **la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne**.

Les défis qui nous attendent sont nombreux dans notre département et notre pays, comme au niveau international.

L'intérêt de chacune et de chacun d'entre nous est de nous organiser pour les relever.

C'est ce que je vous propose en étant candidat pour vous représenter dans les 5 années à venir.

Jean-Luc Warsmann